'' BIWE A HURE ''

LA GAZETTE 007

OCTOBRE 2021

J'AIME MA COMMUNE JE L'ANIME

'EYMI MA COUMUNE, L'ANIMI'

Une nouvelle fois, nous avons essayé de vous proposer une gazette riche en informations.

Nous parlerons de l'odonymie, un mot « savant » dont vous découvrirez le sens dans l'un de nos articles, nous aborderons le thème de l'eau avec un extrait des chroniques de Garonne.

La bibliothèque continuant de bien fonctionner avec de nombreuses rotations d'ouvrages, nous vous proposerons un extrait de l'un de ces livres choisis au hasard.

Nous n'oublierons pas la rentrée des classes 2021 qui démarre avec une nouvelle équipe.

Bonne lecture.

<u>Opération une naissance, un arbre</u> (une histoire de petite graine !)

Le conseil municipal met en place une nouvelle action : une naissance, un arbre. L'arbre planté portera les prénoms des nouveau-nés.

Grâce à cette opération, chaque bébé devient le parrain/la marraine d'un arbre planté, symbole de vie et de croissance.

Nous commençons dès cet automne la plantation pour les enfants nés en 2019 et 2020. Deux arbres seront alors plantés le dimanche 21 novembre à 11h au niveau de la plaine des sports.

Chaque famille concernée a reçu une invitation personnelle et vous êtes tous conviés à cette manifestation suivie d'un apéritif.

Le remplacement des luminaires par le SDEEG va se terminer avec les 3 derniers équipements, ensuite nous mettrons en place une gestion de l'intensité lumineuse en fonction de l'heure, et ce pour limiter les nuisances et réduire les consommations.
A terme la commune pourra modifier le paramétrage si nécessaire.

LES ELUS ONT LA PAROLE

Chères habitantes, Chers habitants,

Nous espérons vous trouver en bonne santé.

Cette rentrée est marquée par la reprise des différentes activités ludiques sur notre commune suite au dernier protocole sanitaire.

Comme il est agréable de vous voir au loto le lundi avec le Club Martin, ou de vous exercer à la gym le jeudi soir avec Hure en gym ! Il est tout aussi agréable de voir les enfants de la maternelle s'approprier les espaces communaux pour leur séance de motricité.

Nous allons enfin avoir l'occasion de nous voir au travers de cérémonies officielles et de manifestations festives dans les prochaines semaines et prochains mois.

Nous comptons sur votre présence à tous à l'occasion de celles-ci.

Lorsque j'ai été élue, des élus ou d'anciens élus m'avaient prévenu : le rôle d'un élu est une tâche prenante et très intéressante.

Je ne peux que confirmer : servir dans l'intérêt général pour la collectivité est devenu mon quotidien.

Comme déjà évoqué, je suis à la fois présente pour notre commune, dans les 3 écoles de notre regroupement, mais aussi dans les diverses instances de la Communauté de Communes.

Depuis peu, j'ai rejoint un réseau des acteurs de la prévention des violences intrafamiliales et de l'accompagnement des victimes qui se met en place, à l'échelle du Sud-Gironde. Ce réseau compte déjà des professionnel.les de différentes structures et institutions du champ social et de la santé, de la gendarmerie, de la sous-préfecture ainsi que des associations et aussi des élu.es.

Ma mission d'élue prend tout son sens dès lors que je suis au travail pour l'ensemble de la population.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous partage une recette automnale que j'apprécie : les lasagnes au potiron !

Pour 8 personnes	**Ingrédients**
800 g Chair de potiron	800 g Ricotta
700 g Pulpe de tomate	700 g Courgette
250 g Mozzarella	30 g Ciboulette ciselée
30 g Basilic ciselée	40 g Parmesan râpé
10 feuilles Lasagne fraîche	1 Échalote
1 Gousse d'ail	Huile d'olive, sel et poivre

Réalisation

1 Préchauffez le four à 200 °C (th. 6/7). Coupez le **potiron** en tranches, disposez-les dans un plat allant au **four**. Arrosez d'un filet d'**huile d'olive**, salez et poivrez. Faites cuire de 15 à 20 minutes.

2 Mélangez la **ricotta**, le **parmesan**, la **ciboulette**, la moitié du **basilic**, l'**échalote émincée**. Salez, poivrez. Hachez l'**ail** et ajoutez-le dans la pulpe de **tomates** avec le reste de **basilic**. Salez, poivrez. Coupez les **courgettes** rincées et épongées en lamelles dans le sens de la longueur à l'aide d'un éplucheur à légumes.

3 Tapissez le fond d'un plat allant au four avec 3 feuilles de **lasagnes** côte à côte, puis répartissez en couches successives la moitié de la **ricotta**, du **potiron**, des **courgettes**, puis un tiers de la pulpe de **tomates**. Couvrez d'une deuxième couche de feuilles de lasagnes. Alternez à nouveau et dans le même ordre les différentes couches de **ricotta et légumes**. Terminez par une dernière couche de feuilles de lasagne et recouvrez de pulpe de tomates. Parsemez de parcelles de **mozzarella**. Arrosez d'un filet d'huile.

4 Recouvrez le plat de papier aluminium, enfournez et laissez cuire 30 minutes. Retirez la feuille d'alu et poursuivez la cuisson encore 30 minutes.

Mylène MORIN, **Maire de HURE**

Cette rentrée 2021 s'est une nouvelle fois bien déroulée au niveau de notre école maternelle. Comme chaque année, c'est un évènement à la fois pour les enfants, les parents, l'équipe enseignante, et même parfois les grands-parents. Une partie de l'été a été consacrée à la réorganisation des classes, au tri des équipements pédagogiques, accessoires. Les employés communaux ont ainsi été mobilisés pour aller au centre de tri de la Réole.

Au niveau des employés communaux, tout le monde trouve ses marques. La maîtrise du tracteur et de son épareuse vont nous permettre de redonner une physionomie à la commune, pour la joie de toutes et tous.

Nous avons entamé, avec certains élus, les premières réunions de travail pour affecter à l'ensemble des voies de la commune des noms, parfois issus de nos archives, mais bien souvent, c'est avec l'aide des riverains que les travaux vont aboutir.

Sans oublier de parler des travaux au niveau des trois écoles : Fontet / Hure / Loupiac. La première tranche concerne la réfection de plusieurs toitures sur la partie cantine et périscolaire de Fontet. A terme, ce seront les menuiseries, le mode de chauffage, les éclairages, les plafonds qui vont permettre d'abaisser les factures énergétiques. Nos élus participent activement à ces projets au sein du SIVOS.

Un petit mot en occitan

Hure es un petit vilatge deu Sud-Oest de la França.
Es un vilatge de 7,09 km2 e de 525 abitants.
La glèisa bastida au sègle XI e se troba au centre deu vilatge a costat de l'ostau comun.
La glèisa es en pèira e en husta e es estada tornada au sègle XVI.
La glèisa s'apèra Sent-Martin.

Noélie, colegiana que estudis l'occitan au collègi de La Rèula

Les petits galets

Se prendre pour le petit poucet et semer des cailloux sur son passage… c'est l'activité à la mode ! Venu tout droit d'Angleterre, le jeu « Trouve mon galet » est une activité rigolote et amusante à pratiquer seul ou en famille, pendant ses vacances (ou pas) à base de galets décorés !

Le but de ce jeu est de décorer des galets avec un joli dessin, un mot sympathique, ou un message amusant, puis les cacher dans les espaces publics pour qu'ils voyagent aux 4 coins de la gironde, de la France ou plus si affinités.

Un de ces galets a été aperçu courant l'été devant l'épicerie de Hure. Intriguant un passant, il a été ramassé puis posé sur le panneau culturel aux abords de la piste cyclable le long du canal. Il n'aura fallu que quelques heures avant qu'il soit de nouveau ramassé, par un cycliste cette fois-ci, et emporté en direction du Lot et Garonne. Jusqu'où ira-t-il dans ce périple personne ? nul ne le sait et ne le saura jamais …

Nous voulions vous partager cette démarche et vous inviter à vous connecter au groupe Facebook # trouvemongalet 33.

A vos pinceaux et n'hésitez pas à nous partager vos galets, qu'ils soient décorés par un dessin enfantin, une œuvre d'art ou une citation.

Pêche

LA PÊCHE À LA CARPE EN NO-KILL, C'EST QUOI ? Le "no-kill" se traduit par "pas de mise à mort". Il s'agit d'une pratique développée par les pêcheurs sportifs américains au cours du XXe siècle. Cette pratique est de plus en plus utilisée en Europe et principalement en France. Ce terme "no-kill" est en fait la transposition la plus explicite de l'expression anglaise "catch and release". Au départ, il s'agissait de remettre à l'eau les poissons jugés trop petits d'un point de vue réglementaire afin d'éviter de surexploiter le milieu halieutique en tuant les poissons juvéniles. Cette méthode de capture et relâche permettait une meilleure gestion du milieu aquatique. Cet été dans le canal, un vacancier qui s'adonnait à son loisir favori, a eu le plaisir d'attraper cette jolie carpe de 9 kg pour 95 cm.

Cimetière : entretien

Le cimetière a, il est vrai, vu ses allées remplies de mauvaises herbes. A plusieurs reprises, l'un de nos élus, Nicolas, a pu, avec les produits phytosanitaires autorisés, limiter cette propagation. Cet été 2021 a été compliqué en terme de planning pour plusieurs raisons : départs et arrivée de nouveaux employés communaux, travaux importants dans les appartements communaux dans des délais restreints, intempéries, … Désormais, l'organisation des travaux sur la commune reprend son cours, et le cimetière retrouve peu à peu son allure d'antan. Nous réfléchissons, comme d'autres communes, à repenser notre cimetière. Certains élus ont même participé à des conférences sur le sujet. Pourquoi ne pas végétaliser les allées secondaires, et carrosser l'allée principale ? Si vous avez des idées, la porte de la mairie vous est ouverte.

Un cimetière aux allées engazonnées et des tombes entourées de différentes espèces de plantes : si, dans certains pays, la tendance est devenue la norme, elle n'est pas encore bien ancrée dans les mentalités françaises. Qu'en pensez-vous ?

Cérémonies du 11 Novembre

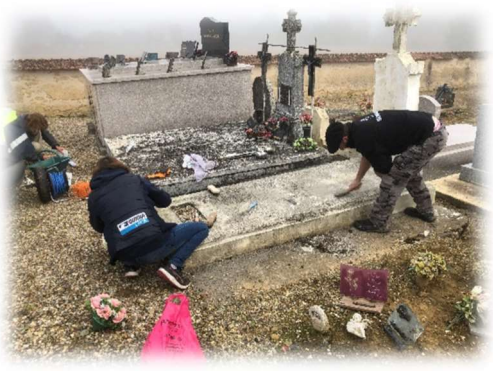

Pour cette prochaine cérémonie, nous allons œuvrer pour la réfection du monument aux morts et le remplacement de la plaque en mémoire de **Henri LUMMAUX.**
Ce dernier parti un lundi pour l'Algérie, a été tué au combat un vendredi. Sa sépulture va être remise en état avec l'aide d'élus, anciens élus, et ami(e)s. Merci à Stéphanie, Isabelle, Nicolas, Michel B., Louisette, Jean-Claude et Michel C. pour cette rénovation.

« *Qui renie le passé perd un œil, qui l'oublie en perd deux !* »

Restauration scolaire : les menus / Association des parents d'élèves

HURE - école maternelle : les menus de vos enfants sont disponibles sur le site www.hure33.fr dans la partie droite, rubrique « en un clic » pour les 3 écoles.

Les actions de recyclage des cartouches d'encre et de vente de gateaux à l'épicerie en faveur de l'APE FontHurLoup ont repris. Cette vente de gateaux a permis de récolter environ 850€ sur l'année scolaire. Encore merci aux épiciers qui sont plus que partie prenante dans cette action. Les sommes récoltées permettent aux enfants d'effectuer des sorties scolaires, (sortie à la cité de l'espace de Toulouse pour les classes de Loupiac de la Réole) et d'équiper en mobilier les classes.

RENTREE 2021 : bilan

Deux classes :
Mme PUYELO Joanna / Mme SERRANO Alice (jeudi)
ATSEM : Celia

Petite Section : 11 enfants
Moyenne Section : 13 enfants

Mme MAZAREY Anouk
ATSEM Sandrine

Petite Section : 14 enfants
Moyenne Section : 10 enfants

Merci au photographe de moins de 5 ans mobilisé pour l'occasion.

Les élèves de petite et moyenne section ont repris le chemin de l'école le jeudi 2 septembre. Les maîtresses, Alice Serrano, Anouk Mazabrey et Joanna Puyuelo ont ainsi pu faire la connaissance de leurs nouveaux élèves. La réunion de rentrée s'est tenue le 13 septembre en présence du Sivos, des enseignantes, de l'Ape et de Mme Le Maire, afin de présenter le fonctionnement de l'ecole. Les parents des nouveaux élèves ont ainsi pu visiter l'ecole. Pour cette année, l'équipe pédagogique espère pouvoir participer à tous les projets auxquels l'école s'est inscrite : projet marionnettes, intervention(s) du museum d'histoires naturelles de Bordeaux, intervention d'un musicien. Les enseignantes souhaitent également fleurir les abords de l'école. Pour cela, elles ont fait appel à la générosité des parents qui ont répondu présents en donnant de nombreux bulbes et graines que les enseignantes planteront avec les élèves.

L'équipe enseignante

Courrier d'Enfants :

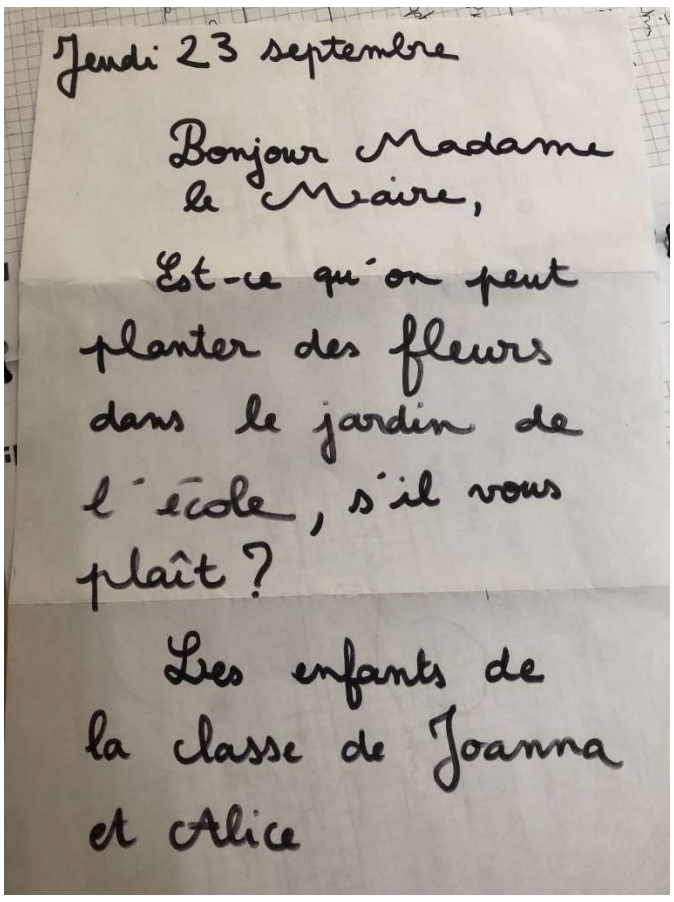

Ce courrier, reçu en début d'année scolaire, vise à agrémenter l'école maternelle de fleurs.

Nous allons, avec le SIVOS, les employés communaux et les élus œuvrer pour que ce projet voit le jour aux abords de l'allée qui mène à la maternelle.

Nous ne manquerons pas de partager avec vous l'évolution de ce projet qu'il est important d'accompagner.

Yoann et Teddy ont préparé une première zone pour ces futures plantations florales. Un potager est à l'étude pour les enfants.

Petit retour sur le passé avec cette rentrée 1930. Nous continuons de collecter les photos des classes de la commune de Hure, de 1928 à nos jours. L'occasion de sortir un livre photos avec toutes nos trouvailles. Si vous avez la possibilité de nous prêter, ou scanner vos trésors/photos de classes, nous sommes preneurs. @ : mairie@hure.fr

Villes et Villages des Justes de France

Notre commune vient tout récemment de finaliser les démarches d'adhésion à la fondation « Yad Vashem » pour faire partie des « Villes et Villages des Justes de France ».

Le Réseau « Villes et Villages des Justes de France » a pour ambition de réunir les communes ayant nommé un lieu porteur de mémoire – rue, place, allée, jardin, square, stèle… – pour perpétuer le souvenir et les valeurs portées par les « Justes parmi les nations ». Ces femmes et ces hommes qui, avec courage et au péril de leur vie, ont, au cours de la seconde guerre mondiale, sauvé des Juifs en s'opposant aux persécutions antisémites nazies et à l'Etat français de Vichy.

A ce jour, 422 communes de France ont créé de tels lieux et nos élus ont souvent été à l'origine de ces initiatives, avec les maires des communes concernées, à la suite de l'organisation d'une cérémonie de remise de médaille.

« *Se souvenir de ceux dont nous sommes fiers, dont notre ville ou notre pays s'enorgueillissent, inscrire leur action individuelle ou collective dans la Cité, c'est transmettre aux futures générations des valeurs de fraternité, d'humanisme, d'héroïsme, de justice et de paix* ».

Nous travaillons sur une cérémonie, visant à apposer une plaque en l'honneur de **Mauricette et René BEAUCAILLOU**, au niveau de la plaine des sports. Une communication spécifique pour cette cérémonie sera publiée.

Quelles soient financières, environnementales ou législatives, les raisons pour réduire les déchets sont nombreuses. Alors que jardiner est un plaisir, la gestion des résidus de jardins pose souvent des problèmes de volumes, de transport et de traitement.

Comment valoriser les végétaux : tonte, reste de taille ?

- En paillant les plantations pour les protéger de la chaleur avec les tontes de pelouses
- En tondant sans sac pour que l'herbe tondue nourrisse directement le sol
- En compostant mes résidus de végétaux broyés et en y ajoutant les restes de cuisine comme les épluchures

L'USTOM peut vous accompagner dans cette démarche en vous proposant des composteurs individuels de **425 Litres** au prix subventionné de 15€. Téléphone : 05 57 84 00 20

Des action essentielles à la baisse substantielle des dégâts :

La cohabitation entre l'homme et l'animal est un équilibre majeur à respecter. La chasse, par principe, est fortement réglementée pour que cette cohabitation ne se fasse pas au détriment de l'animal.

Pour autant, l'animal empiète parfois sur l'économie de l'homme en occasionnant des dégâts sur les cultures (vignes, potagers, céréales, …).

Aussi, afin de conserver cet équilibre fragile, l'Etat indemnise chaque année les agriculteurs qui sont les plus touchés par ces « dégâts ». Entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019 l'indemnisation s'est élevée, pour le territoire girondin, à 226 159 € répartis entre 129 exploitants.

En parallèle, et afin de maitriser la population des espèces sources de dégâts tels que le sanglier (responsable à 70,8% de la facture), ou le chevreuil (responsable à 19,8%), des battues dites administratives ont été organisées sur l'ensemble du territoire girondin. L'association de chasse de Hure a été mise à contribution de ces actions.

D'autres actions, plus préventives, ont été mises en place tel que l'agrainage dit de dissuasion. L'agrainage dissuasif a pour objectif de dissuader les sangliers d'approcher les cultures agricoles. On cherche, par cette méthode, à maintenir les sangliers en forêt en leur offrant une nourriture alternative, de manière à les occuper le plus longtemps possible. Pour autant, la distribution de nourriture en forêt n'est pas toujours souhaitable. L'alimentation de la faune sauvage sans modération peut causer d'importants problèmes. En effet, la distribution de nourriture favorisant la reproduction, ainsi que la survie des jeunes sangliers, elle contribue à une augmentation rapide des effectifs.

Pour ces raisons, l'agrainage dissuasif est réservé qu'à des cas très particuliers:

- pour protéger les cultures à marge brute élevée, par exemple le raisin en période de maturation;
- lors du semis du maïs;
- dans de grandes réserves naturelles

Ces actions, essentielles, ont permis une baisse substantielle de l'indemnisation des dégâts, avec une économie de plus de 15 000 € sur la campagne cynégétique 2019-2020. Certains diront que 15 000€ c'est peu, mais il ne faut pas oublier toutes les économies faîtes par les exploitants qui voient leurs dossiers d'indemnisation rejetés car pas suffisamment impactés. N'oublions pas non plus tous ces particuliers qui subissent des dégâts sans pouvoir prétendre à une indemnisation de l'Etat. La cohabitation entre l'homme et l'animal ne tient qu'à un fil, un fil précieux que tout à chacun doit défendre.

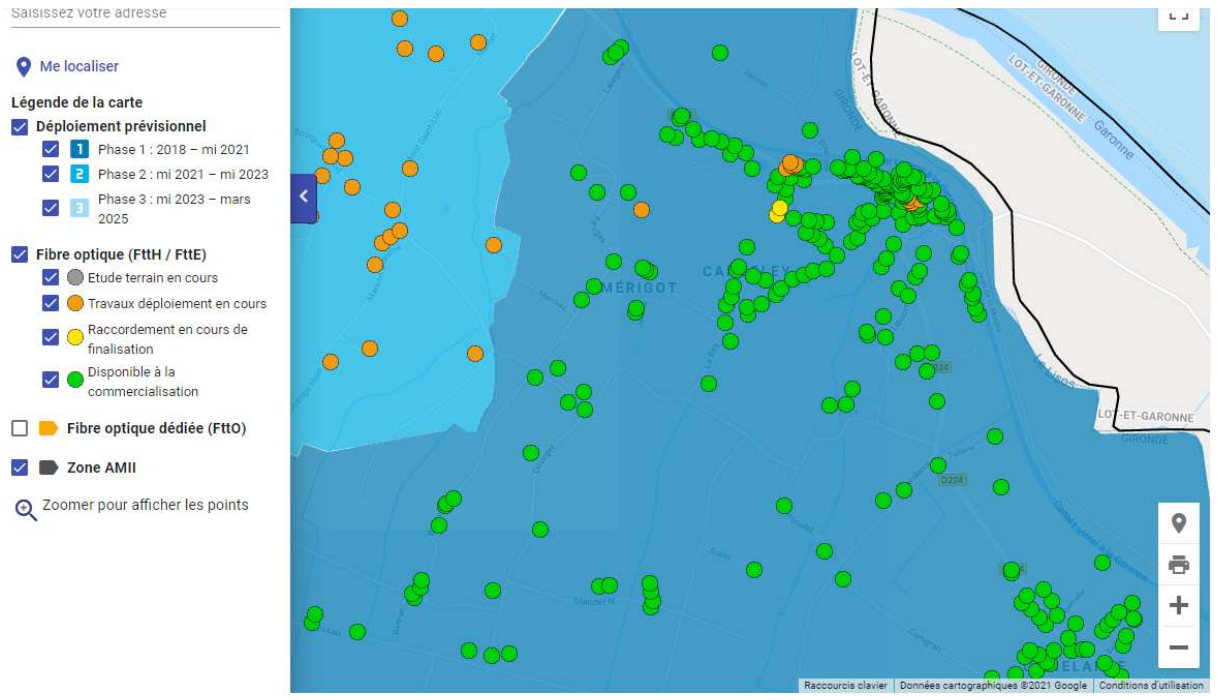

https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite

Sur le site, vous pouvez voir si vous êtes éligible à la fibre. Mais attention, seul votre opérateur peut vous indiquer si techniquement tout est prêt pour l'installation à votre domicile.

Chroniques de Garonne

Des données qui font consensus

Les tendances sur le bassin adour-garonne pour 2050

(Sources : plan d'adaptation au changement climatique du bassin adour-garonne)

Ce qui va augmenter :

+ 2°c au minimum
La température moyenne annuelle de l'air

entre **+10 %** et **+30 %**
L'évapotranspiration des sols et de la végétation

21 cm
Le niveau de l'océan (et de façon très probable comprise entre 60 cm et 1 m en 2100).

La fréquence et la puissance des situations extrêmes : sécheresses, crues et inondations

La sécheresse des sols

La température des eaux de surface (déjà +1,5°c ces 40 dernières années)

LES PÉRIODES D'ÉTIAGE plus longues et plus précoces

Ce qui va diminuer :

Les débits naturels des cours d'eau
entre **-20 %** et **-40 %** et **-50 %** en périodes d'étiage

-35 % à **-60 %**
L'enneigement sur les massifs

+20 % à **-50 %**
La recharge des nappes, très variable selon les secteurs et le type de nappes

Ce qui va rester stable :

Le cumul annuel de précipitations

Ces impacts se font déjà sentir aujourd'hui et vont accentuer la forte tension sur les ressources en période d'étiage.

Déséquilibre hydrologique entre besoins et ressources

Aujourd'hui
200 à 250 millions de m³ d'eau par an

2050
1 à 1,2 milliard de m³ d'eau par an...
par le seul effet du changement climatique (à stocks, objectif environnemental et usages constants).

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission

VOIRIE :

Les travaux réalisés par Atlantic Route sont désormais terminés.

Les deux dernières tranches, Jean de la Moune et Camelarge/Le Cros ont été traitées courant octobre.

Nous allons pouvoir comparer cette nouvelle solution dans le temps avec les précédentes méthodes.

Une traversée de route entre les lieux-dits Gourget et Noguey a été refaite par Eurovia. Les accotements sont désormais stabilisés.

La traversée de route au lieu-dit Jandenis a été refaite par Eurovia ; l'an passé, son affaissement avait entrainé l'inondation entre la route départementale et l'entrée de la voie (VC6). Cette réfection est totalement financée par la Communauté de Communes puisque gestionnaire de cette route.

Les travaux d'entretien des collecteurs ont repris avant les semences d'automne.

Merci à Eric PRADERA pour avoir formé Yoann à l'utilisation et la maintenance de la faucardeuse, à son arrivée.

BATIMENTS :

Les employés communaux et les artisans locaux ont été mobilisés pour rénover toutes les pièces de l'un des appartements de la commune.

Ceci explique en partie le manque de visibilité de nos agents à l'extérieur.

Quel beau travail !

Commission

L'installation d'un barbecue est à l'étude au niveau de la salle des fêtes. Plusieurs conseillers se sont réunis afin d'établir, dans un premier temps, une étude financière de ce projet avec pour objectif une mise en service pour le printemps 2022.

Sensibles à la sécurité des tous petits, les agents communaux étudient la possibilité d'installer de nouveau une clôture en bois autour de l'aire de jeux. Plus solide et sans échardes (même si cela reste du bois), adaptable à un agrandissement de l'aire.

La place publique va connaitre un réagencement afin de doubler la capacité des poubelles existantes et de contribuer au recyclage.

Les employés communaux agrandissent la zone protégée de l'abribus en bois de la place des écoles. L'ajout d'un support pour les vélos est également à l'étude. La Région doit installer l'abribus à Camgran puisque la dalle est prête. Un support pour les vélos y sera aussi installé.

Les travaux de remise en état de l'éclairage public sont désormais terminés, et les paramétrages effectués. Si vous constatez des anomalies, n'hésitez pas à nous les signaler. Une attention toute particulière va être portée aux éclairages qui sont dans les arbres afin qu'ils soient dégagés, soit par la Mairie, soit par les propriétaires, en fonction des limites cadastrales.

Du fait de la crise sanitaire, et de l'avancement du mandat actuel, il n'y aura vraisemblablement pas de maïade dans son format originel. Pourquoi pas un pin pour l'ensemble des élus et une plaque personnelle ?

Le stock de décorations de noël va être enrichi avec des produits moins énergivores. Les nouveaux luminaires qui ont été installés nous ouvrent le champ des possibles.

VETEMENTS de TRAVAIL aux couleurs de la commune :

Yoann et Teddy ont reçu une première dotation de vêtements de travail floqués aux couleurs de la commune.

Commune de Hure

Commune de Hure

Cet achat a été réalisé auprès d'un fournisseur local.

En fonction de ce premier retour d'expérience, nous pourrons compléter la panoplie avec le nouveau logo.

ADRESSAGE : NOMMER et NUMEROTER ses VOIES pour VALORISER sa COMMUNE

Certaines communes ont quasiment terminé leur projet de nommage des rues : FONTET, NOAILLAC et MEILHAN. Nous héritons donc, pour certaines, de noms de voies que nous allons devoir réutiliser. Vous trouverez ci-dessous les noms qui apparaissent déjà au début et fin de certaines voies.

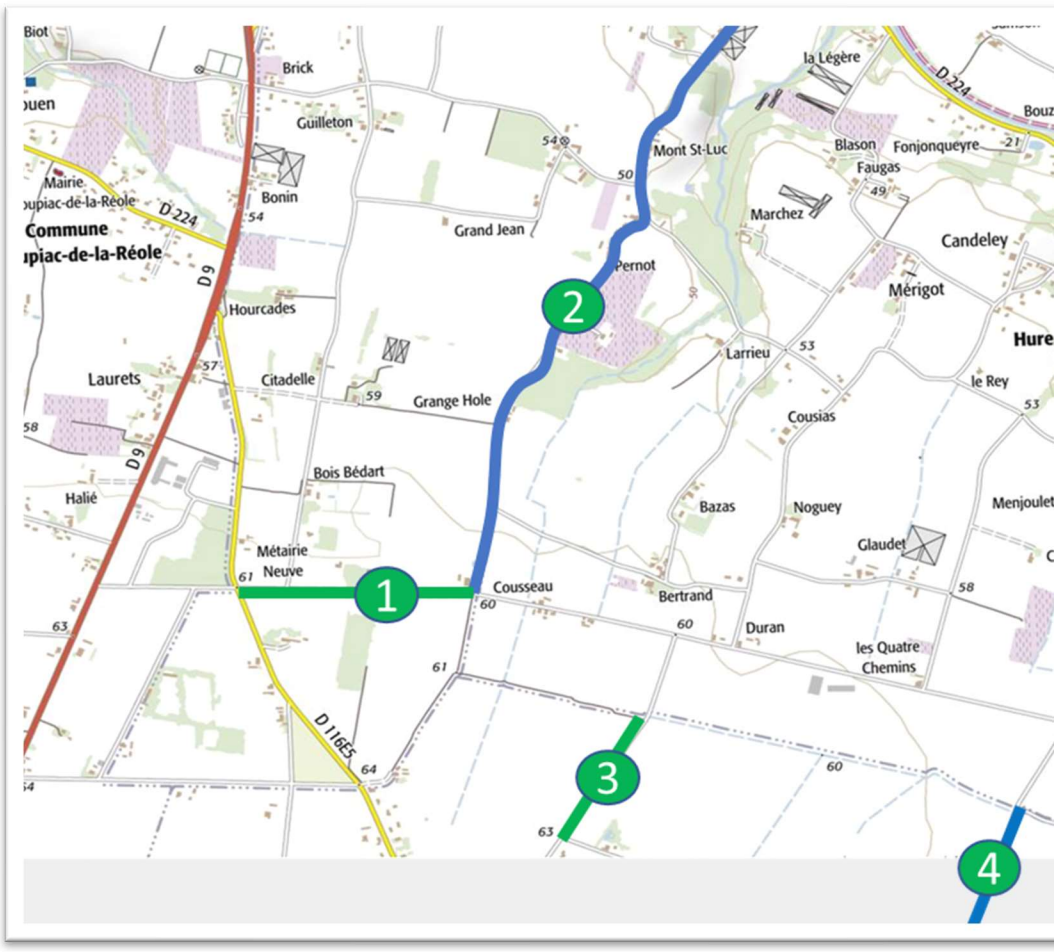

Commune de FONTET :
Voie 1 : route des PINS
Voie 2 : route de MAISON BLANCHE
Voie 7 : route de HURE

Commune de NOAILLAC :
Voie 3 : route des BOUVREUILS
Voie 4 : route de HURE

Commune de MEILHAN :
Voie 5 : route de la REOLE
Voie 6 : route de HURE

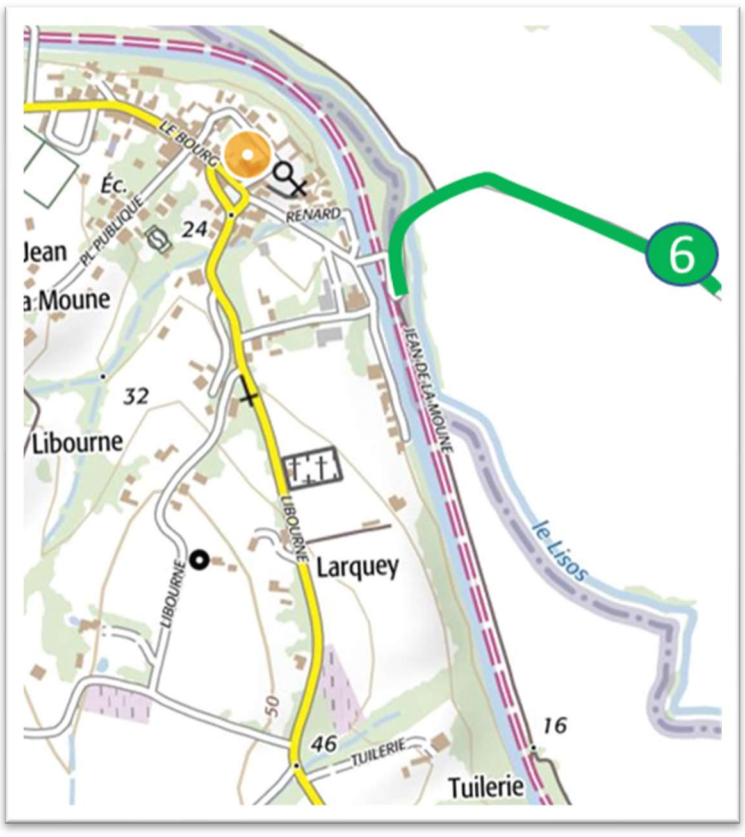

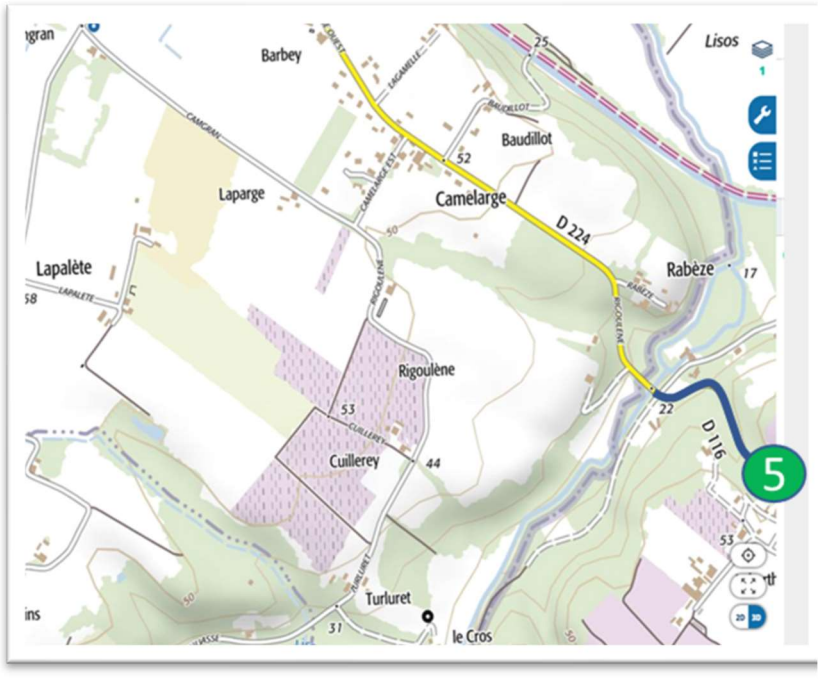

NOMMAGE des VOIES : REGLES

L'odonymie, du grec hodos « route », est une branche de la toponymie au même titre que l'hydronymie, ou que l'oronymie, qui s'intéresse spécifiquement aux noms des places et des voies de circulation. Pour ce projet de dénomination des voies, nous procédons en plusieurs étapes :

- Identification des voies à nommer
- Détermination du type de voies : rue, route, impasse, chemin…
- Affectation d'un nom à chaque voie : exemple : rue de la paix
- Information et échanges avec les habitants
- Installation de la signalétique et distribution des numéros.

Nous avons décidé, pour les différents groupes de travail, d'utiliser les archives de la commune, dont des cartes de 1827. Sur ces cartes, nous avons pu retrouver des noms de voies, tels que chemin de Cros qui allait de la châtaigneraie (Fontet) en passant par Lapalette, et qui allait jusqu'au moulin du Cros. Pour nos travaux, l'une des règles est l'utilisation de noms les moins insipides possible. Pour les lieux-dits, nous les conservons, ils font partie de l'identité de notre commune. Pour les noms de voies, nous ne reprenons pas le nom du lieu-dit dans le nom de la voie.

Pour la numérotation, il est plus simple d'adopter le système métrique (en vue de nouvelles constructions). Vous trouverez ci-dessous un exemple de numérotation.

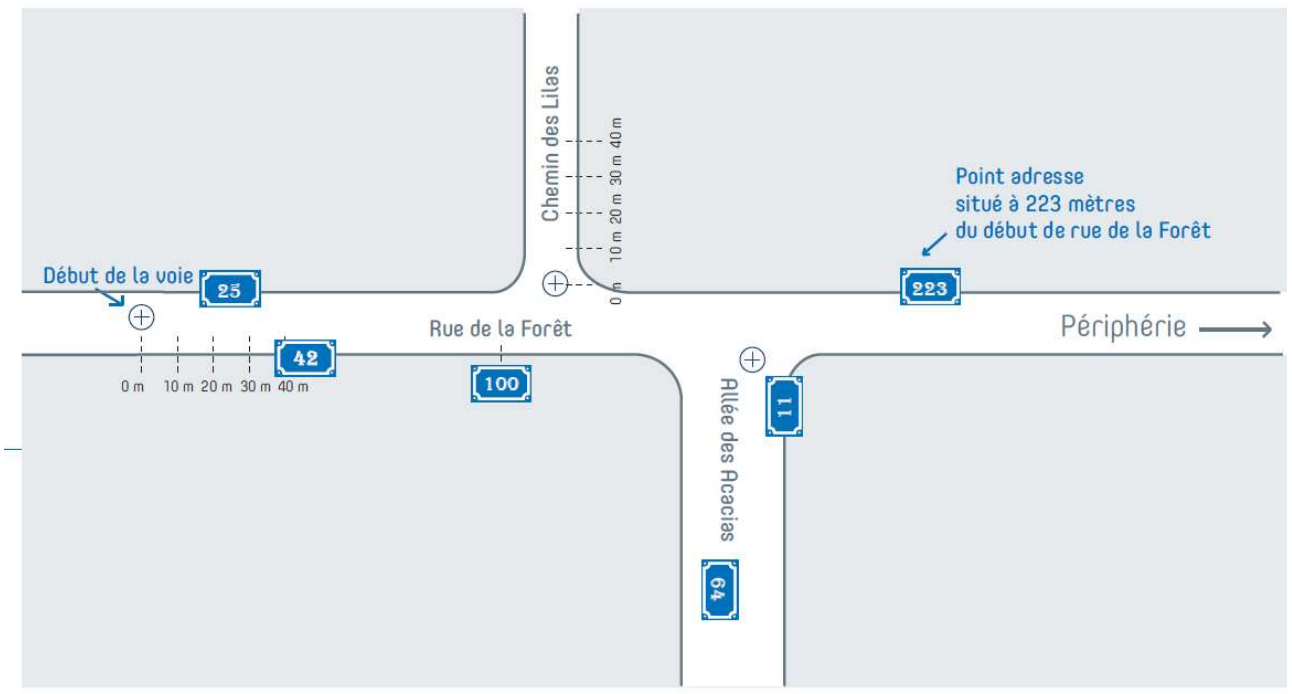

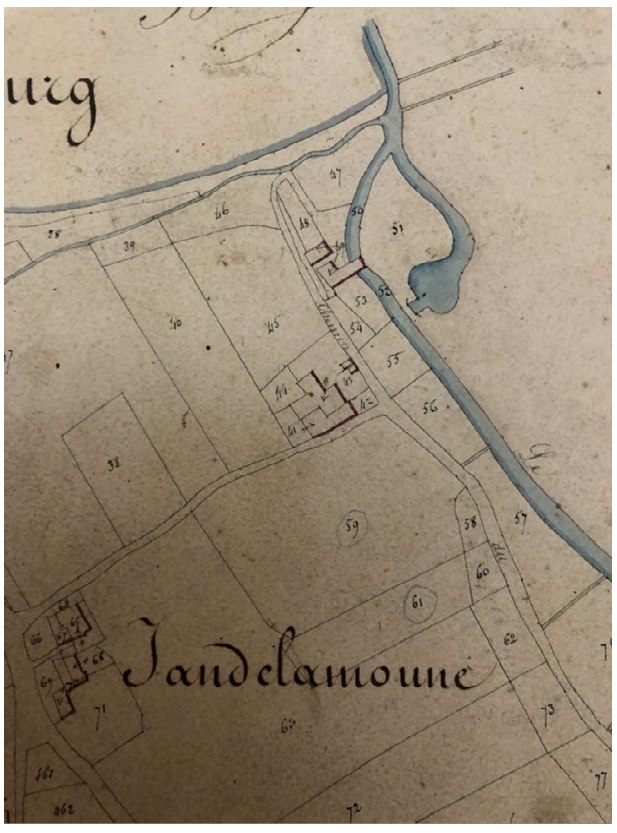

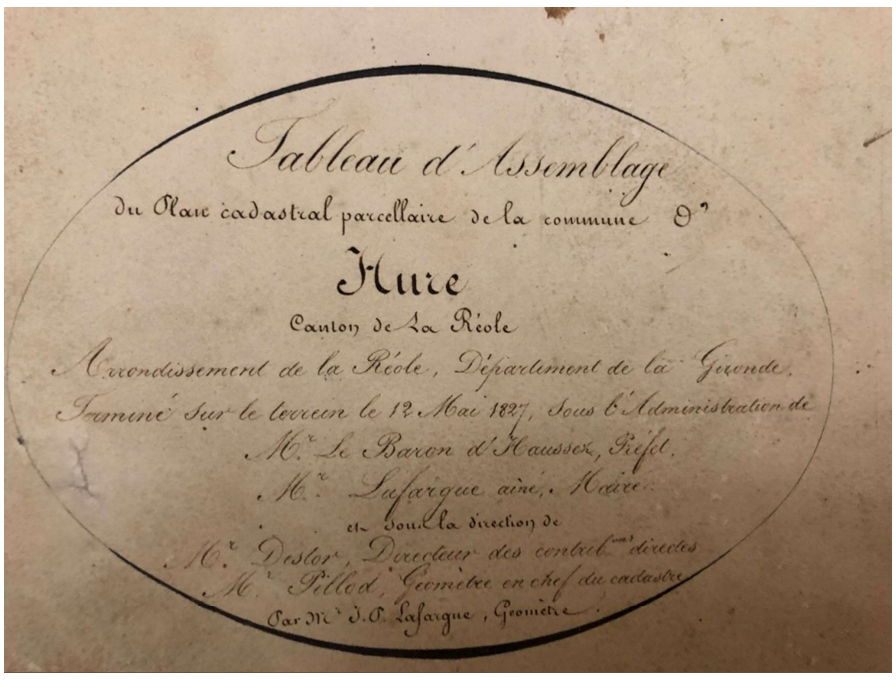
Tableau d'Assemblage
du Plan cadastral parcellaire de la commune D'
Hure
Canton de La Réole
Arrondissement de la Réole, Département de la Gironde,
Terminé sur le terrein le 12 Mai 1827, Sous l'Administration de
M.r Le Baron d'Haussez, Préfet,
M.r Lafargue aîné, Maire
et Sous la direction de
M.r Deslor, Directeur des contrib.ns directes
M.r Pillod, Geomètre en chef du cadastre
Par M.r J.P. Lafargue, Geomètre.

A partir des archives, nous avons pu retrouver le nom des anciennes voies. Le chemin du Cros allait de la route départementale jusqu'au moulin du Cros. La route de Saint Louis partait du bourg pour aller jusqu'à Noaillac, en passant par le lieu dit Gourget.

Liste des groupes de travail suivants par lieux-dits :

Le Bourg : Nicolas DESME – Karim BARKA – Sabrina MAUGENET

Jean de la Moune – Libourne – Renard : Johnny LEGERE – Gérald BOCHET

Lusète – Candeley – Le Rey – Jantieu – Merigau – Marchez – Faugas – Lalégère – l'Auriolle – Blason – Fonjunquaire – Julians – Lotissement Communal : Marie-Ange DUSSEAU – Stéphanie MORILLON – Mylène MORIN

Pour ce qui concerne les lieux-dits situés sur le plateau en haut de la commune : Dounia GARCIA – Florian CONSTANTIN – Gilles OLLIVIER – Laurent MAUBOURGUET

Les élus vont venir vous rencontrer pour partager leurs propositions, et prendre en compte vos différentes remarques.

Voici en quelques lignes la démarche que nous avons suivi pour ce projet :

- Présentation au conseil municipal du 28 Mai 2021 de la démarche
- Création des groupes de travail le 03 septembre 2021
  - Réalisation d'un inventaire des voies à nommer sur le territoire communal pour chaque groupe
  - Réunions des groupes de travail avec analyse des documents d'archives.

ÉTAPES	QUOI ?	COMMENT ?
Diagnostic de la commune	Choisir un prestataire spécialisé dans le domaine de l'adressage dans le cadre d'une procédure de marché et faire réaliser un diagnostic de la commune afin d'identifier l'ensemble des voies.	Cahier des charges type disponible sur demande.
Dénomination des voies	Déterminer le type de voies : allée, boulevard, avenue, place, rue etc. puis procéder au nommage de la voie à partir du plan fourni par le prestataire.	Guide méthodologique pour la mise en œuvre d'un plan d'adressage disponible sur demande.
Localisation des adresses	Localiser les points adresse : point d'accès à la parcelle sur le domaine public et point d'entrée du bâtiment.	
Numérotation des voies	Choisir entre deux systèmes : • numérotation continue : numérotation par numéro croissant à partir du début de la voie. (Exemple : les numéros pairs à droites et les numéros impairs à gauche) • numérotation métrique* : numérotation attribuée en fonction de la distance qui sépare le début de la voie et l'entrée du bâti.	Par délibération du Conseil municipal
Alimentation des bases de données nationales	Veiller à faire envoyer les données du plan d'adressage par le prestataire aux organismes qui permettent d'alimenter les bases de données nationales et au Syndicat mixte ADN pour le déploiement du FTTH : • Le Service National de l'Adresse – SNA (service de la Poste) • Le cadastre (service de la DGFIP) • l'IGN • le SDIS	Fichier shp (format SIG) Plans AO ou Atlas de la commune.
Réalisation de la signalétique	Réaliser la signalétique : • de la commune avec l'installation des plaques de dénomination des voies • des habitations avec la distribution de plaques de numérotation ou en fournissant aux habitants un modèle normé.	

O E V U L Ç X U J Y U Q A B D L V S L P R O M K V C S Y C X
E P J U F T Q Y H Z I F R C K J L Ç I A T I U X L S S V K C
N L Y Ç K A T S G Q U B X E Q R M H O Z N M R A T V Q Y I Z
B Ç L M D R W T I N U N L E Y W R Z Z K A D L N E K B Ç Q R
W Z Z E Y I R O F K T U I I V B L B N F O H Q B D U E R Ç I
P U L A C E P Y A L T R K N B M J C E N D D H J C V F K G R
E T E A C R I C A A M E M Y F P U L P D G W F K D Q G W W S
Y R Z Z C P A I P V R E H T J N K P O S H P J N H K I N T L
L C X F A A T S R Ç G K T N S F K P Y I E L S M N H G S F H
P M Q C D T L K N C Ç A T T P E S U Y Z Ç L Y I L C E N I U
Z Q Ç W E R T C M X F N V Y V Z K N W T F Z W N L O V Ç D J
V D V V A E H Z K W Z A D M V B C K D W Q X X F Z R W N N K
V S M Y Q U K L N D E Y H H D J Ç G K D Z A A D U H U S R Q
Z X P V U X D C S L U P P V T R R H O C M Q E A R Z O O T T
N O E U Ç Q X V L X Z K V R N C E K N N M I Z B H M R G C R
N L Y U C O N I U O Q J B J R R I I V J S V Q O E Q X Q X L
Ç I C W W K I X Q N Y R E N Q A R W B V T R I M J L V S S F
D R P I P I T A B V Q P Q I O B T Z X A E S X D L J C O Y Z
B Q K N A W T Ç R S D A U N V R I Y S W R F U E A T B E P U
Z L P G V N P H G N P K Y R G I U G S I N G Y P X J P H N V
W J E U O T H F F U C L V P H E H U J X E G E V D O C C Y G
F F J W C R P O Q P I Y U U Q R N J O K M H T S R M I Y J R
X T Q U E Q G T K C Y F X V D C G W R E P X O A S B N X F R
T B A R T V K E M R A W E M I H Y F E G U Y L P U V G W I M
S L Ç N T G I Ç B E U P N T A E E N R O D A T Ç W B Ç J X E
V T S Z E O W R A L T I E N T V R J W N H N H R G C U H O H
T L X P L H W V C X E H U P A E W J B P L U P L M Q V Q J X
T Ç E N M H Z L Z W N U X N G L C Y G I X B S X E P N X C S
Q E W K Y O K L H J R B E A Y U J Z K O Q W K H H R E S H V
J C W H B T T L V N C X Q Q X I L X W K M Y Q D E J Z R M X

Qui suis-je ?

AVOCETTE = Avocette élégante
BARGE = La Barge rousse
CIRCAETE = Circaete Jean le Blanc
COURLIS = Le Courlis cendré
CRABRIERCHEVELU = Le Crabrier chevelu
GORGEBLEUE = La Gorgebleue
GUIFETTE = La guifette noir
HUITRIER = L'Huitrier pie
PHALAROPE = Le Phalarope à bec étroit
PIPIT = Le Pipit Maritime
PLUVIER = Le Pluvier argenté
SARCELLE = La Sarcelle
SPATULE = La Spatule Blanche
STERNE = La Sterne Caugek
TADORNE = La Tadorne de Belon
TARIERPATRE = le Tarier Patre